



Au service
des peuples
et des nations

Procès-verbal du comité de pilotage du 9.06.2017

Projet conjoint PNUD/HCDH de soutien à l'opérationnalisation du processus de justice transitionnelle

Ordre du jour :

- Mot d'ouverture
- Présentation des réalisations du projet et des activités planifiées en 2017
- Divers et clôture.

Présents :

Instance Vérité et Dignité :

- **Mme Sihem Bensedrine**, *Présidente de l'IVD*
- **M. Mohamed Ben Salem**, *Vice-président de l'IVD*
- **M. Khaled Krichi**, *Membre de l'IVD*
- **M. Adel Maïzi**, *Membre de l'IVD*
- **M. Ali Ghrab**, *Membre de l'IVD*
- **M. Slaheddine Rached**, *Membre de l'IVD*,
- **Mme Oula Ben Nejma**, *Membre de l'IVD*
- **Mme Hayet Ouertani**, *Membre de l'IVD*
- **M. Mabrouk Aounallah**, *Directeur Exécutif de l'IVD*
- **Mme Manel Thabet**, *Directrice de cabinet de la Présidente de l'IVD*

Conseil Supérieur de la Magistrature :

- **M. Walid Melki**, *CSM*

Ministère des Affaires Etrangères :

- **M. Khaled Sehili**, *MAE*

Nations Unies :

- **Diego Zorilla**, *Coordinateur résident du SNU*
- **M. Dimiter Chalev**, *Représentant, HCDH*
- **Mme Hajer Bouyahia**, *Officier des droits de l'Homme, HCDH*
- **M. Wissem Benyettoo**, *Officier des droits de l'Homme, HCDH*
- **Mme Alice Lixi**, *Officier des droits de l'Homme, HCDH*

- **M. Filippo di Carpegna**, *Conseiller technique principal- Projet JJT, PNUD,*
- **Mme Özlem Celebi**, *Analyste de projet justice et droits de l'homme, PNUD*
- **Mme Amel Arfaoui**, *Experte en justice et justice transitionnelle, PNUD*
- **M. Mohamed Zghal**, *Expert en communication, PNUD*
- **M. Abdelmoula Nasri**, *Associé administratif et financier au projet, PNUD*

- **Mme Hela Skhiri**, *Représentante, ONU Femmes*

Bailleurs de Fonds :

- **Mme Hélène Rekkers**, *Ambassadeur adjoint du Royaume des Pays-Bas*
- **M. Axel Biallas**, *Premier secrétaire de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne*
- **Mme Reidun Breivik**, *Vice-consule du Royaume de Norvège en Tunisie*
- **M. Mario Varrenti**, *chef de section gouvernance de la délégation de l'Union Européenne*
- **Mme Ines Maatar**, *Représentante du Projet d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJ) financé par l'Union Européenne*

I. PRESENTATION DES REALISATIONS DU PROJET ET DES ACTIVITES PLANIFIEES EN 2017

Rappel du projet :

Durée du projet : 3 ans 1/08/2014-31/12/2017

Montant global du projet : 4.891.080 USD

Fonds mobilisés :

- ✓ 1.335.000 USD (Allemagne)
- ✓ 600.000 USD (Pays-Bas)
- ✓ 2.000.000 USD (Norvège)
- ✓ 900.000 USD (Union Européenne)

Effets attendus :

- ✓ L'Instance Vérité et Dignité (IVD) est pleinement opérationnelle et mène à bien sa mission conformément aux standards internationaux, y compris dans les zones pilotes.
- ✓ Les organisations de la société civile accompagnent, font le suivi et contrôlent le processus et les mécanismes de justice transitionnelle / les victimes, en particulier les femmes, les enfants et les catégories vulnérables, sont informées de leurs droits et accompagnées devant les différents mécanismes de justice transitionnelle.
- ✓ Le système judiciaire assure les poursuites des auteurs des violations passées et contribue à garantir leur non-répétition.

1) Appui à l'Instance Vérité et Dignité

Effet 1 : L'Instance Vérité et Dignité (IVD) est pleinement opérationnelle et mène à bien sa mission conformément aux standards internationaux, y compris dans les zones pilotes

Produit 1.1 : L'IVD est dotée d'un plan d'action pluriannuel et le met en œuvre

Réalisations :

- Appui à l'organisation des auditions publiques
- Organisation d'une session de formation des journalistes tunisiens en matière de couverture des auditions publiques et de la protection des témoins et victimes
- Réalisation de deux spots de sensibilisation : réparation et arbitrage
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication (flyers...)

Activités planifiées :

- Appui à l'organisation des auditions publiques
- Appui à la réalisation d'outils et de supports de communication (Documentaires sur les auditions publiques et le mandat de l'IVD)

Produit 1.2 : Les commissions spécialisées de l'IVD sont opérationnelles et fonctionnent conformément aux standards internationaux

- ✓ Appui à la commission recherche et investigation
- ✓ Appui à la commission réparation et réhabilitation
- ✓ Appui à la commission de la sauvegarde de la mémoire nationale
- ✓ Appui à la commission de la femme
- ✓ Appui à la commission arbitrage et conciliation
- ✓ Appui à la commission de l'examen fonctionnel et de la réforme des institutions

a) Appui à la commission recherche et investigation

Réalisations :

- Appui à la finalisation de la stratégie de recherche et d'investigation
- Appui pour la qualification juridique des violations
- Appui pour la formation et renforcement des capacités des personnels de la commission
- Appui pour le traitement des dossiers de corruption
- Appui pour la préparation des dossiers à soumettre aux chambres spécialisées

Activités planifiées :

- Appui à la formation des personnels de la commission
- Appui pour le traitement des dossiers de corruption

b) Appui à la commission réparation et réhabilitation

Réalisations :

- Appui à l'élaboration de la méthodologie et à la mise en œuvre des consultations nationales
- Appui technique dans l'élaboration du programme global de réparations
- Appui à la réflexion sur la mise en place du Fonds de dignité
- Appui à la réflexion sur les modalités de réhabilitation des victimes de violations graves ou organisées des droits de l'Homme

Activités planifiées :

- Appui à la mise en œuvre des phases qualitatives et quantitatives des consultations nationales – en partenariat avec l'INS/ISTIS
- Maintien de l'appui pour l'identification des modalités de réhabilitation des victimes

c) Appui à la commission de préservation de la mémoire nationale

Réalisations :

- Appui technique en partenariat avec Swisspeace sur la préservation et la sauvegarde du patrimoine de l'IVD à travers les expériences comparées
- Soutien aux efforts de plaidoyer de l'IVD dans l'accès à toutes les archives de l'Etat par l'intervention du Commissaire fédéral pour les archives de la Stasi

Activités planifiées :

- Appui à la mise en œuvre de garanties de non répétition à travers l'aspect éducationnel de la mémoire
- Appui à la réflexion sur les modalités de valorisation et de préservation du patrimoine acquis par l'IVD (expositions, muséologie...)
- Soutien aux efforts du comité mémoire de sensibilisation des acteurs étatiques, la société civile, le monde culturel et universitaire
- Projection du film « Demain dès l'Aube »

d) *Appui au comité femme*

Réalisations :

- Appui dans l'intégration d'une approche genre dans la conception et mise en œuvre des consultations nationales
- Appui dans la méthodologie de recherche et d'instruction des dossiers relevant du viol et de toute autre forme de violations sexuelles
- Partenariat avec ONU Femmes

Activités planifiées :

- Appui dans l'intégration d'une approche genre dans le travail de toutes les commissions spécialisées, notamment la commission mémoire et la commission réformes institutionnelles

e) *Appui aux commissions spécialisées de l'IVD*

Activités planifiées :

- Appui à la commission arbitrage et conciliation
- Appui à la commission de l'examen fonctionnel et de la réforme des institutions

Réalisations et activités planifiées :

- Appui au traitement des dossiers de corruption
- Appui à la mise en œuvre du plan d'action de la commission de l'examen fonctionnel et de la réforme des institutions

2) Appui aux organisations de la société civile

Effet II : Les organisations de la société civile accompagnent, font le suivi et contrôlent le processus et les mécanismes de justice transitionnelle / les victimes, en particulier les femmes, les enfants et les catégories vulnérables, sont informées de leurs droits et accompagnées devant les différents mécanismes de justice transitionnelle.

Produit 2.1 Les populations et les organisations de la société civile sont formées et outillées pour l'accompagnement, le suivi et le contrôle du processus et des mécanismes de justice transitionnelle

Il y a deux types d'appui dans le cadre du produit 2.1 :

- Appui aux OSC dans leur rôle de relais et de sensibilisation des populations
- Appui aux OSC pour la mise en place d'un observatoire de la société civile du processus de JT

a) *Plateformes de la justice transitionnelle*

Réalisations

- **25** plateformes composées de 410 membres dont 175 femmes, 157 OSC, 49 médias et 34 représentants d'autorités locales et plus de **300 agents** de sensibilisation formés sur la JT et la JT appliquée au genre

- Plus de **80.000 personnes** sensibilisées dont 25.000 femmes et 13.000 jeunes de moins de 35 ans et plus de **16.000 personnes** orientées vers l'IVD dont 3.421 femmes. Plus de **7600 personnes** dont 1910 femmes enregistrées à l'IVD à travers les plateformes
- Production et publication d'articles sur le processus de JT (site justiceinfo.org)

Activités planifiées pour assurer la durabilité des plateformes:

- Sensibilisation à la protection des victimes et des témoins
- Relais de sensibilisation du mandat de l'INPT, IDH, Accès aux droits

b) Appui aux OSC pour la mise en place d'un observatoire de la société civile du processus de JT

Réalisations :

- Suivi technique de la mise en œuvre des projets
- Elaboration d'un rapport méthodologique d'observation et de recherche par le Labo démocratique
- Elaboration des outils d'observation et de suivi du traitement individuel des victimes par le Centre Tu Med
- Elaboration d'une méthodologie de recherche sur les régions marginalisées (FTDES/ASF), formation des enquêteurs et démarrage du pilote sur Zaghouan

Activités planifiées :

- Démarrage des entretiens individuels des victimes (TUMED)
- Publication du premier rapport d'observation (Labo démocratique)
- Réalisation des enquêtes dans les 9 gouvernorats (FTDES/ASF)

Produit 2.2 : Les victimes, en particulier les femmes, les enfants et les catégories vulnérables, sont informées de leurs droits et accompagnées devant les différents mécanismes de justice transitionnelle

Réalisations :

- Mise en place de 3 permanences juridiques qui assure des services d'aide juridique et judiciaire dans les CDIS de Gafsa, Sidi Bouzid et Kasserine.
- 24 points focaux formés à la justice transitionnelle et à la justice transitionnelle appliquée au genre mis en place au sein des CDIS et DPS. Plus de 140 personnes ont été orientées à l'IVD.
- Centres SANAD à Sidi Bouzid et au Kef pour les victimes de torture et de graves violations des droits de l'homme : 94 personnes ont bénéficié d'une assistance ou d'un conseil juridique et/ou social parmi lesquelles.

Activités planifiées :

- Continuation et pérennisation des résultats du projet ADELA et des activités de SANAD (ADELA II et groupe thématique « accès à la justice » du MJ)
- Elargissement du pilote ADELA au gouvernorat de Médenine (Projet accès aux droits)

3) Appui aux institutions judiciaires

Effet III : Les capacités du système judiciaire sont renforcées pour permettre la poursuite efficace des auteurs des violations passées et garantir la non-répétition

Produit 3.1 : Les capacités des autorités judiciaires dans le traitement des dossiers de justice transitionnelle sont renforcées et un mécanisme de protection des victimes et des témoins est mis en place

a) La capacité des acteurs de la chaîne pénale chargés de traiter les dossiers de justice transitionnelle est renforcée

Réalisations :

- Appui au développement de la stratégie de poursuite de l'IVD
- Appui pour la préparation des dossiers à soumettre aux chambres spécialisées
- Appui au développement du programme de formation avec l'ISM

Activités planifiées

- Publication d'un recueil des textes en lien avec la JT
- Sessions de sensibilisation des magistrats et avocats sur la loi sur la justice transitionnelle et le fonctionnement des chambres spécialisées dans les cours d'appel
- Formation des magistrats et des avocats des chambres spécialisées
- Appui logistique à la mise en place des chambres spécialisées

b) Un mécanisme de protection des témoins et des victimes est initié

Réalisations :

- Appui à l'IVD pour l'élaboration d'une stratégie en matière de protection
- Appui pour la mise en place de mécanismes de protection appliqués aux auditions publiques (avant, pendant et après avec le suivi d'impact)
- Renforcement des capacités du personnel de l'IVD et des journalistes
- Evaluation des besoins logistiques des TPI de Tunis et de Bizerte

Activités planifiées :

- Partenariat avec le MI pour la mise en place d'un système de référencement
- Evaluation des besoins logistiques des juridictions au sein de toutes les CA
- Renforcement des acteurs de la société civile

Produit 3.2: La réforme des institutions judiciaires est mise en œuvre de manière à contribuer à la non-répétition des violations commises

Réalisations :

- Appui à la finalisation du plan d'action 2016 et l'organisation de la revue annuelle
- Appui à la cellule de communication du ministère de la justice (refonte du site web du ministère, spots et flyer réforme,...)
- Publication du plan d'action 2016-2020

Activités planifiées

- Appui au MJ:
- Continuation de l'appui à la planification
- Appui à la cellule de communication du ministère de la justice (mise en ligne du site web du ministère, finalisation des spots et dépliants sur la réforme...)
- Appui à l'inspection générale (atelier Médenine)
- Appui au CJ/CSM
- Appui à l'organisation administrative et financière
- Appui à la communication
- Appui à la mise en place d'un partenariat avec le CSM italien
- Appui logistique

4) Point financier du projet

	Budget PRODOC	Dépenses et engagements	Taux de réalisation	Prévisions 2017
Produit 1.1.	909 036 USD	694 835 USD	76,44%	64 694 USD
Produit 1.2.	603 504 USD	492 087 USD	81,54%	129 670 USD
Produit 2.1.	530 280 USD	509 149 USD	96,02%	59 881 USD
Produit 2.2.	464 400 USD	260 579 USD	56,11%	117 885 USD
Produit 3.1.	920 200 USD	203 188 USD	22,08%	173 583 USD
Produit 3.2.	481 680 USD	200 141 USD	41,55%	145 498 USD
Gestion du projet	1 090 900 USD	1 070 902 USD	98,17 %	167 366 USD
Total	5 000 000 USD	3 372 863 USD	67,46 %	858 577 USD
Total disponible	4 251 235 USD	3 372 863 USD	79,34 %	858 577 USD

5) Divers

► Demande de prolongation de la durée du projet jusqu'au 31/12/2018

L'équipe projet a soumis à la validation du COPIL la possibilité d'étendre la durée du projet jusqu'au 31 décembre 2018. Cette prolongation est justifiée par les éléments suivants :

- Possibilité d'accompagner l'IVD jusqu'à la fin de son mandat : le mandat de l'IVD arrive à expiration le 31 mai 2018 et la loi JT prévoit la possibilité d'une extension d'un an.

- Mise en œuvre du produit 3.1 relatif aux chambres spécialisées et à la protection des victimes et des témoins : la mise en œuvre de ce produit a pris du retard à cause
 - La mise en œuvre du produit 3.2 relatif à l'appui au Conseil Supérieur de la Magistrature a été retardée à cause de la mise en place tardive du CSM. Ce n'est en effet que le 28 avril 2017 qu'a eu lieu la première réunion du CSM. Le projet prévoit de fournir un premier appui cette année qui continuera durant l'année 2018.
- **Possibilité de procéder à la réalisation d'une enquête de perception avec l'Institut National de Statistique (INS) et le bureau d'étude ISTIS**

Comme indiqué dans le cadre de la présentation des activités planifiées en appui à l'IVD, le document de projet prévoyait la réalisation d'une deuxième enquête de perception auprès des populations afin d'évaluer l'impact des activités menées par le projet depuis 2014. Après discussion avec l'IVD, il a été décidé de réaliser cette enquête dans le cadre de la phase quantitative des consultations nationales sur les réparations démarrées en mars par l'instance qui prévoit la réalisation d'une enquête population afin de limiter les dépenses. Des discussions sont en cours entre l'IVD et l'INS pour la réalisation de cette étude mais l'INS a précisé qu'elle pourra fournir un appui technique à l'instance mais qu'elle ne pourra pas assurer la réalisation pratique de cette enquête sur le terrain. L'équipe projet a soumis à la validation du COPIL, la possibilité de signer une convention avec l'INS pour l'appui technique à cette enquête et avec le bureau ISTIS, qui a réalisé les deux précédentes enquêtes sur la Jt et qui dispose par conséquent d'une équipe d'enquêteurs déjà formés, pour la réalisation terrain de l'enquête.

- **Démarrage du nouveau projet d'amélioration de l'accès des populations à leurs droits (INPT, IDH, CC et institutions judiciaires)**

L'équipe projet a informé le COPIL du démarrage d'un nouveau projet qui a pour objectif de pérenniser les activités mises en œuvre dans le cadre du projet JT. Ce projet vise à appuyer plusieurs institutions qui jouent un rôle déterminant pour assurer le respect des droits de l'homme en Tunisie (INPT, IDH, Cour constitutionnelle et les institutions judiciaires) afin de garantir la non-répétition des violations passées et à assurer que les populations soient informées du rôle et des modalités de saisine de ces institutions.

II. DISCUSSIONS RELATIVE A LA CONDUITE DU PROJET

Suite à la présentation effectuée par l'équipe projet, les membres du COPIL sont intervenus pour saluer les avancées réalisées et valider les objectifs identifiés pour l'année 2017. Des appuis additionnels à ceux déjà prévus ont été demandés par la commission recherche (pour le soutien aux écoutants) et par la commission arbitrage.

Les partenaires nationaux présents ainsi que les représentants des bailleurs ont validé la demande de prolongation jusqu'au 31/12/2018 proposée par le projet.

Les partenaires nationaux présents ainsi que les représentants des bailleurs ont aussi validé la demande de procéder à la signature de conventions de financement avec l'INS et avec le bureau ISTIS pour la réalisation d'une enquête auprès des populations sur la justice transitionnelle et le programme global de réparation de l'IVD.

Après la validation de ces deux points, les membres du COPIL se sont donné rendez-vous à la fin de l'année pour faire le point sur les réalisations de 2017.

<p>M. Diego Zorrilla, Coordinateur résident du système des Nations Unies en Tunisie :</p> <p>Signature : </p> <p>Date : 4.7.2017</p>	<p>Mme Sihem Bensedrine, Présidente de l'Instance Vérité et Dignité :</p> <p>Signature </p> <p>Date : 2017 جويلية 04</p> 
---	---